

## Extrême, rigide, Epop

Les familles étrangères doivent avoir moins d'enfants et si possible ne plus immigrer en Suisse. Telles sont, en résumé, les exigences de l'initiative Epop. Concrètement, le projet souhaite d'une part que la Suisse consacre 200 millions de francs par an à des mesures destinées à faire baisser le taux de natalité dans les pays pauvres ; d'autre part, Epop veut que l'immigration nette soit limitée à 16 000 personnes au maximum par an.

Ce mélange des genres est absurde et dangereux. Si la population des pays les plus pauvres augmente, ce n'est pas faute de moyens de contraception. Des choses beaucoup plus fondamentales font défaut à ces populations, comme des possibilités de formation, un système de sécurité sociale et des perspectives économiques. Partout où des progrès sont réalisés dans ces domaines, le taux de natalité baisse rapidement et durablement. Dans ces conditions, les 200 millions de francs prévus seraient donc mal investis.

En ce qui concerne la Suisse, c'est surtout la restriction drastique de l'immigration demandée par l'initiative Epop qui aurait des conséquences catastrophiques. Epop propose d'inscrire dans la Constitution un taux fixe arbitraire si bas qu'il obligerait l'économie à décroître en quelques années seulement ; et au plus tard quand la génération du baby-boom aura atteint l'âge de la retraite et qu'elle laissera un vide sur le marché du travail. La mesure proposée accélérerait également le vieillissement de la population. Elle aurait en outre des conséquences négatives pour le financement des assurances sociales, ce qui ne semble préoccuper nullement les initiants. Enfin, cerise sur le gâteau, l'initiative demande expressément la résiliation de tous les accords incompatibles avec ses exigences ; autrement dit, les initiants jettent volontairement par-dessus bord les accords bilatéraux.

Aux yeux de l'économie mais également de plusieurs autres milieux, c'est plus qu'il n'en faut pour refuser fermement l'initiative Epop le 30 novembre.